



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 753-12

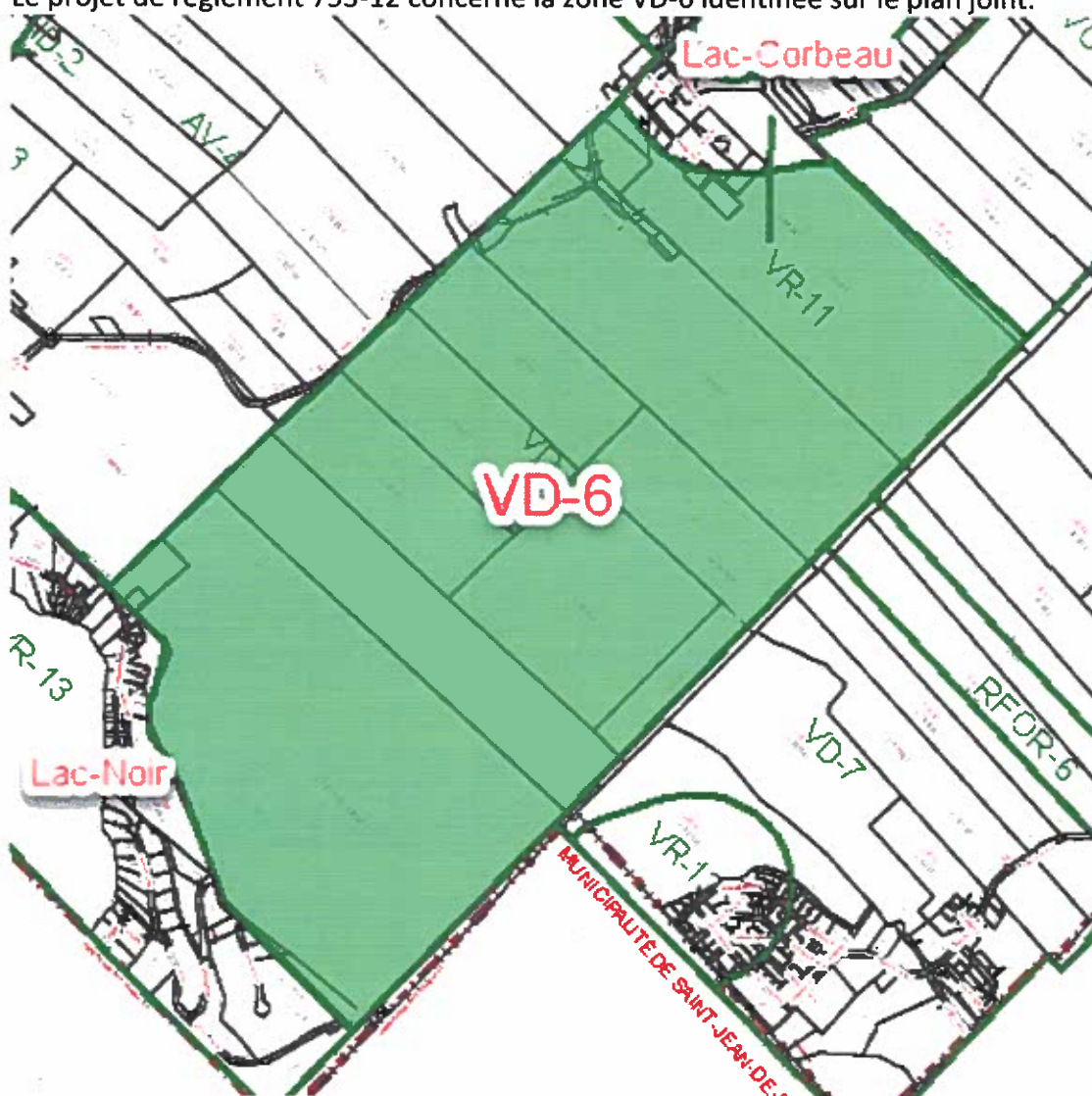
Aux personnes intéressées par le projet de règlement 753-12,

PRENEZ AVIS de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 16 mars 2021, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 753-12 modifiant le règlement zonage numéro 753, tel qu'amendé.

L'objet de ce règlement est de modifier la grille des spécifications de la zone VD-6 de façon à y autoriser la classe d'usage A1 (activités agricoles et culture), à l'exception des cabanes à sucre commerciales et de l'horticulture et y prescrire les normes correspondantes.

2. Le projet de règlement 753-12 contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
3. Le projet de règlement 753-12 concerne la zone VD-6 identifiée sur le plan joint.





Municipalité de Saint-Damien

4. Considérant la pandémie de COVID 19, la municipalité ne peut tenir de consultation publique sur ce projet de règlement.

Par conséquent, vous pouvez vous faire entendre sur ce projet de règlement en nous transmettant vos questions et/ou commentaires par courriel à l'adresse urbanisme@st-damien.com ou par courrier à l'adresse 6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0 avant le 5 avril 2021 à 16 h 30.

Noter qu'en vertu de l'arrêté numéro 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, cette consultation écrite remplace la consultation publique prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

5. Le projet de règlement numéro 753-11 peut être consulté sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-damien.com.

Donné à Saint-Damien, ce 19 mars 2021

Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

« CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 753-12 »

Je, soussigné, Éric Gélinas, directeur général adjoint, déclare que l'avis public ci-annexé a été dûment publié en affichant une copie au bureau municipal, au dépanneur le Rendez-vous, au dépanneur des Brises et au Marché Métro de Saint-Damien, le 19 mars 2021, ainsi que sur le site Internet www.st-damien.com.

Donné à Saint-Damien, ce 19 mars 2021.

Éric Gélinas, M.ATDR
Directeur général adjoint